

Solvabilité 2

ECTS : 3

Description du contenu de l'enseignement :

- Pourquoi Solvabilité 2 ?
- Les 3 piliers
- Le calcul de l'exigence en capital
- La gouvernance renforcée
- Le reporting : transparence accrue
- Après Solvabilité 2 ?

Compétence à acquérir :

- Présenter la réglementation Solvabilité 2 applicable au 1/1/2016
- Compréhension du contexte de la réglementation, de ses principales dispositions et de ses enjeux

Mode de contrôle des connaissances :

Examen final

Bibliographie, lectures recommandées :

Directive 2009/138/CE du Parlement Européen et du Conseil du 25/11/2009 sur l'accès aux activités de l'assurance et de la réassurance et leur exercice (Solvabilité 2).

Document susceptible de mise à jour - 31/05/2026

Université Paris Dauphine - PSL - Place du Maréchal de Lattre de Tassigny - 75775 PARIS Cedex 16